

0420075D
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 28
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 22
Quorum : 12
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/10/2017
Réuni le : 27/11/2017
Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2018
Budget primitif :
Budget annexe :
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 5

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420075D
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Approbation du compte rendu du dernier CA

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 22

Quorum : 12

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/10/2017

Réuni le : 27/11/2017

Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le compte rendu du dernier CA.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Approbation du compte rendu du CA n°2 du jeudi 9/11/2017.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0420075D
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : autorisation de l'enregistrement des systèmes vidéo

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 30

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 22

Quorum : 12

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/10/2017

Réuni le : 27/11/2017

Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'enregistrement et l'archivage de vidéo par les caméras.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Selon document joint :

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 14

Pour : 9

Contre : 3

Abstentions : 0

Blancs : 2

Nuls : 0

0420075D
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Approbation de l'ordre du jour du CA

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 31

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 22

Quorum : 12

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/10/2017

Réuni le : 27/11/2017

Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve l'ordre du jour du CA

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Approbation de l'ordre du jour du CA n°3 du 27/11/2017.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0420075D
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 32
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 22
Quorum : 12
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/10/2017
Réuni le : 27/11/2017
Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Le conseil d'administration donne délégation à M. Nicolas CHERBLANC proviseur ordonnateur afin qu'il puisse signer les marchés (bons de commande, contrats, conventions financières) dans les limites fixées par les articles 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique publié au JORF n°0219 du 20 septembre 2016, Article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

0420075D
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : approuves les sorties et voyages

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 33
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 22
Quorum : 12
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/10/2017
Réuni le : 27/11/2017
Sous la présidence de : Nicolas Cherblanc
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le principe des sorties et voyages suivants :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

- Sortie du 30/01/2018 au Tribunal de Montbrison des 15 élèves de TCOM et 2 accompagnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0